



FEVRIER 1994



Lille Actualités



A l'école de la vie

Plus de 14 000 enfants fréquentent les écoles publiques, maternelles et primaires de Lille ● Il s'agit de veiller concrètement sur le terrain, à ce que les enfants aient les moyens d'étudier et de travailler ● Pour mieux apprendre, il faut aussi s'ouvrir à l'extérieur et découvrir: en ce domaine, la ville de Lille n'est pas avare de propositions ● Les 64 restaurants scolaires servent 1 400 000 repas par an. Premier souci: une nourriture équilibrée et de qualité ● Dans notre dossier, des chiffres, des exemples, des témoignages qui vous permettront de mesurer l'ampleur du travail des enseignants et du personnel de la caisse des écoles ●

SOMMAIRE

Rencontre:
Alain Cacheux P. 3

● L'aménagement de Lille doit être réfléchi comme celui du cœur d'une agglomération d'un million d'habitants.

Projecteur:
Le service de Médiation P. 4

● Pour régler toutes sortes de litiges.

Dossier:
Les écoles publiques P 5 à 9

● L'éducation pour tous.

Enquête:
Les bibliothèques municipales P. 10

● Des lieux de patrimoine, de recherche, de divertissements...

«La bibliothèque de quartier est un partenaire culturel à part entière qui agit de façon plus discrète mais en profondeur, en partenariat avec toutes les ...»

(Enquête sur les bibliothèques municipales, pages 10 et 11)

**VILLE DE LILLE
EURALILLE**

Euralille ouvrira ces portes en septembre 1994. Les habitants des quartiers du Vieux-Lille, du Centre, de Saint-Maurice-Pellevoisin et de Fives, ont pu découvrir l'avancement et les enjeux du chantier, au cours d'un point d'informations Ville de Lille Euralille, ainsi que les futures réalisations de la ville dans les 10 quartiers. Ce point d'informations se déroulait en mairie de quartier en novembre et décembre dernier.



**LILLE SUD, QUELQUES
MOIS PLUS TARD**

Après les événements de Lille-Sud en mai dernier, la Ville avait pris des mesures spécifiques afin d'améliorer le cadre de vie et la sécurité dans ce quartier.

Le 13 novembre, Pierre Mauroy s'est rendu à Lille-Sud afin d'apprécier l'état d'avancement des différents projets. La majeure partie d'entre eux est d'ores et déjà opérationnelle. C'est ainsi que les jeunes du quartier disposent de structures pour des activités sportives, culturelles et associatives, comme le complexe sportif Michelet ou l'espace associatif, situé rue Balzac. De plus, un «point parents», s'est ouvert afin de constituer un lieu d'écoute et d'accueil pour les familles en difficulté, et une «maison d'Accueil Parents-Enfants», avec une halte-garderie et un point conseil à la disposition des parents.



OSLO, 6 ANS DÉJÀ

OSLO a six ans. Cette association de loi 1901 avait pour première mission d'aider aux impayés de loyer par le biais de prêts sans intérêt. Lancée en 1987, l'initiative lilloise s'est depuis diversifiée en s'engageant notamment dans le relogement de populations en grande difficulté, peu compatibles avec un accès direct au patrimoine des bailleurs sociaux. Une nouvelle expérience va être lancée en 1994: celle d'un «SARL», c'est-à-dire le «Service d'Aide et de Réintégration par le logement», de jeunes (célibataires ou couples de 18 à 25 ans non révolus) sans domicile stable. L'objectif est de reloger dans une courée à réhabiliter de la rue Copernic, 15 jeunes suivis par une équipe éducative.

**RÉNOVATION
À LILLE**



Fives après une période difficile, s'est engagé dans une importante transformation. Le samedi 18 décembre dernier, Pierre Mauroy a visité plusieurs opérations de réhabilitation et de construction. 36 logements ont été modernisés, et une aire de jeux aménagée au Parc Koppel. Les parties communes aux 112 logements de la résidence «Legrand-Castel» ont été refaites, des aménagements extérieurs réalisés... D'autres importantes rénovations ont été aussi mises en œuvres dans la Cour Gruyelle, l'îlot Petit Quinquin et Place Madeleine Caulier. Depuis 89, la Ville a investi plus de 24 MF, et plus de 12 MF au titre des financements DSQ.

• Contrat Enfance :

Le 13 décembre dernier, le conseil municipal a adopté le Contrat Enfance qui sera signé entre la Ville et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Ce plan prévoit d'ici 1997 la création de 670 places dans les crèches, haltes-garderies... Cette action a pour objectif de développer les modes d'accueil de la petite enfance, en capacité, en qualité, de manière équilibrée et variée. C'est une réponse à une attente spécifique des Lillois qui demandent des places pour leurs enfants, mais c'est avant tout la concrétisation d'une volonté, plaçant la politique en direction de la petite enfance à la base de toutes les autres.



• Façades commerciales :

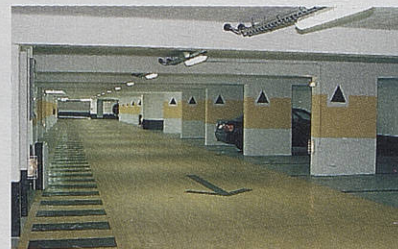
La Ville a initié en collaboration avec la Fédération lilloise du commerce et la Chambre de Commerce, une opération de rénovation des hauts de façades des immeubles commerciaux. Le cahier des charges de ce projet a été accepté par le conseil municipal du 13 décembre dernier. C'est ainsi que les propriétaires qui voudront rénover les façades d'immeubles commerciaux se verront attribuer des prêts bonifiés. De plus, dans les quartiers DSQ, cette action concernera les bas des immeubles, les vitrines, l'intérieur des magasins... Voici la liste des rues concernées par cette opération: les rues Pierre Legrand, Lannoy, d'Arras, Courmont, Balzac, des faubourgs des Postes et de Douai, les places Déliot, du Mont de Terre, Vanhoenacker et le boulevard de Metz.

• Aménagements cyclables :

Un schéma de circulation pour les vélos a été étudié par la CUDL à la demande de la Ville. Il vise à favoriser la circulation des deux roues dans notre ville. Certains grands axes seront aménagés pour répondre à cet objectif, en 94, la première phase de ces aménagements concernent le boulevard Montebello, où les travaux ont débuté en décembre. Ainsi, les largeurs des voies automobiles seront réduites pour ralentir la vitesse des véhicules, des bandes cyclables seront matérialisées au sol, des avancées de trottoirs seront créées...

• Stationnement :

La Ville a confié à la SORELI, la mission de réorganiser complètement le stationnement de surface à Lille en 94. C'est ainsi qu'un corps de 30 agents urbains sera créé afin de surveiller les zones à stationnement réglementé et les horodateurs, d'informer le public, d'instaurer des tarifs réduits pour les riverains... Cette profonde réorganisation qui vise à améliorer significativement le stationnement, vient s'ajouter à l'ouverture en décembre d'un parking de 380 places rue de Tournai, et aux 6 000 places du Centre Euralille et 312 emplacements du parking de l'avenue du Peuple Belge, prévus dans les mois à venir.



Bernard Verstraeten
Frédéric Vandenboogaerde



Le défi des prochaines années : le changement d'échelle de Lille

Alain CACHEUX:

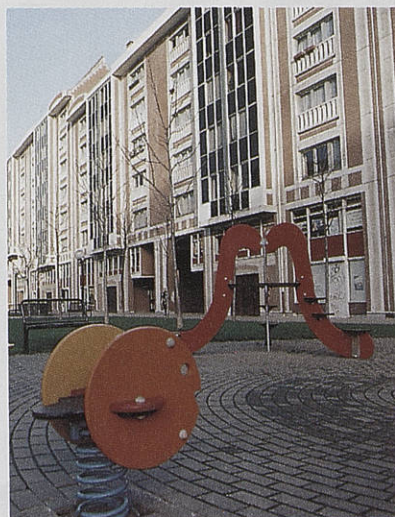
«L'aménagement de Lille doit maintenant être réfléchi comme celui du cœur d'une agglomération d'un million d'habitants, le centre-ville s'étendant progressivement jusqu'à la limite «des boulevards intérieurs».

L'Adjoint au Maire de Lille, délégué à l'Urbanisme, Action Foncière et Habitat, est né à Valenciennes en 1947. Muni d'une licence de sciences économiques et d'un diplôme de l'Isseg, après ses études à la Catho, à Lille, Alain Cacheux «descend» à Paris au début des années 70, où il débute sa carrière au ministère de l'Équipement. En 1973, il rejoint, à Douai, le groupe études et programmes du même ministère, pour préparer schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme et plans d'occupation des sols. En 1982, nouvelle évolution de carrière à la Direction départementale de l'Équipement à Lille, où il a eu en charge la communication durant

quelques années. Désormais implanté dans la capitale régionale, Monsieur Cacheux devient, en 1983, conseiller municipal délégué aux Affaires économiques, puis Adjoint au maire en 1984 et vice-président de la CUDL de 86 à 89. Il est aujourd'hui, outre ses fonctions municipales citées plus haut, conseiller régional, conseiller communautaire et Président délégué de l'Office HLM, et en charge d'une mission spécifique sur le développement du centre à Lille.

Réhabilitations

On le voit, les responsabilités publiques d'Alain Cacheux recoupent étroitement ses compétences professionnelles. C'est donc avec ce double regard qu'il peut juger l'action



de sa délégation, dont le rôle est de «définir l'évolution urbaine, préparer les schémas d'aménagement sur 10 ans et veiller à l'environnement urbain». Alors, quel bilan, Monsieur l'Adjoint? «Lille, depuis 10 ans, s'est beaucoup transformée, beaucoup réhabilitée. Il y avait de nombreux retards, dus à la mutation économique de la ville, et un enchevêtrement des activités et de l'habitat. Quand on regarde des photos prises il y a une décennie, et le même site aujourd'hui, c'est souvent spectaculaire! Je pense par exemple à la Zac Delory en disant cela, mais aussi à Wazemmes, Moulins ou Fives».

Réhabilitations, mais aussi maîtrise du foncier, avec un but avoué, celui de veiller à l'équilibre social, pour que Lille, dont les 15 000 logements HLM représentent 20% du parc de résidences principales, «reste accessible à tous».

Les préoccupations sont donc doubles: à la fois économiques -relations constantes avec les promoteurs et aménageurs-, mais aussi sociales, et des liens étroits sont engagés entre les services municipaux relevant de la délégation d'Alain Cacheux, et les différents acteurs sociaux (Oslo, missions DSQ notamment). Enfin, s'y ajoute la préoccupation permanente de l'embellissement du cadre de vie, de la création d'espaces verts, du ravalement, de la présence d'équipements publics proches des habitations et de la redynamisation du tissu commercial dans les quartiers, «pour qu'il y ait toujours une cohérence globale dans l'aménagement de la ville».

Changement d'échelle

Le défi des prochaines années, maintenant, est le changement d'échelle de Lille. Il faudra, bien sûr, «poursuivre la transformation qualitative de la ville, l'aménagement des espaces publics, les rénovations et les constructions rendues nécessaires par le développement lillois». Mais surtout, il faudra penser large, réfléchir à l'aménagement de Lille comme celui d'une agglomération d'un million d'habitants, et «concevoir par exemple l'évolution de Wazemmes, Moulins, Fives ou les Bois-Blancs dans deux directions: extension naturelle du centre-ville, interactivité de ces quartiers avec les communes voisines». L'existence et le développement d'Euralille sera certainement, à ce titre, «un puissant outil d'aménagement urbain».

Jérôme Hesse

Urbanisme et Action Foncière : Budgets et Effectif

- Effectifs du Service Urbanisme et Foncier : 34 personnes (avec l'Action Foncière et l'Archéologie)
- Budget de l'Action Foncière : 21,5 MF
- Budget pour les Etudes d'Urbanisme en 1993 : 1 MF
- Budget pour les ravalements de façades prévus en 1994 : 2 MF

Le service de Médiation

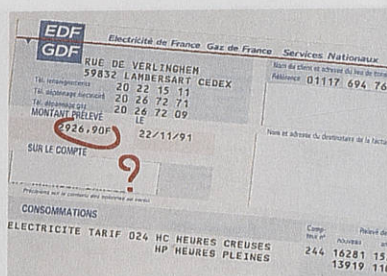
S'il est un service qu'il faut connaître en mairie -il faut bien sûr tous les connaître!- c'est le service de Médiation, car bien souvent il peut enlever une belle épine du pied. Il permet de trouver la meilleure solution pour régler des problèmes aussi divers et variés que ceux rencontrés entre locataires et propriétaires, particuliers et administrations, ou avec des organismes divers, en offrant des prestations gratuites.

Mis en place en octobre 1979, le service de Médiation est de plus en plus sollicité par les habitants de Lille et d'Hellemmes, confrontés aux problèmes les plus divers, qu'ils soient entre particuliers ou avec une administration, sauf bien sûr les actions intentées en justice ou si une action en justice est d'ores et déjà engagée. Au départ, ce service a été créé dans l'intention d'aider les gens qui avaient des problèmes d'impayés de loyers. Plus tard, avec la création de l'Association OSLO (Organisme social du logement), cette partie du travail est devenue mineure dans ses attributions. Les affaires traitées par le service de Médiation sont d'un domaine vaste et varié, la confidentialité des entretiens et des dossiers est toujours préservée et la prestation rendue est gratuite. Certains problèmes se règlent simplement par renseignements téléphoniques; pour d'autres après un entretien, le dossier est étudié, dans certains cas, un enquêteur social affecté au service se déplace pour mieux évaluer le litige (entre particuliers ou entre locataires et propriétaires) pour plus d'impartialité; parfois le simple fait d'être écouté permet de trouver un réel réconfort. L'activité du service va grandissant d'année en année (2 200 visites environ en 1992 ; 3 600 appels téléphoniques), elle est le reflet de la conjoncture économique du

moment qui aggrave la précarité de certaines situations. Outre son rôle de renseigner, d'orienter et de se référer aux lois pour les rendre connues et accessibles à ceux qui s'adressent à lui, le service, qui relève de la délégation du Recteur Guy Debeyre, adjoint au maire, et animé par un médiateur, Jeanine Escande, effectue avant tout un travail d'arbitrage, qui sert à concilier ou à réconcilier des personnes ou des parties, en s'efforçant de régler les problèmes à l'amiable.

Voici dans le désordre, une liste des problèmes principaux qu'est amené à régler le service de Médiation:

- **Litiges entre locataires et propriétaires:** problèmes de bail, de restitution de caution, d'insalubrité: un propriétaire qui refuse d'effectuer des travaux, rappel de charges, ...
- **Problèmes entre particuliers:** différends de voisinage, élagage d'arbres, humidité, ...
- **Litiges dus aux poursuites d'huissiers:** saisies, expropriations, ...
- **Litiges entre particuliers et les administrations:** EDF/GDF, Sécurité Sociale, Allocations Familiales, Cotorep, Assédic, Centre de la Redevance, Centre des Impôts.



- **Litiges entre particuliers et organismes divers:** banques, sociétés de vente par correspondance, organismes de crédit,...

- **Litiges propres aux étrangers:** difficulté d'obtention de la carte de séjour ou prorogation, problèmes de regroupement de familles ou de réintégration de la nationalité française.

- **Impôts locaux:** intervention auprès des services fiscaux en vue d'obtenir des délais de paiement, des dégrèvements à titre gracieux, totaux ou partiels.

Etre proche du public

Ici on s'occupe d'orienter et de conseiller ceux qui ignorent bien souvent les règlements et qui se trouvent impuissants devant les démarches à entreprendre. Par exemple, certaines personnes sont dans l'incapacité de réunir des documents demandés, de remplir un imprimé ou de rédiger des lettres ou formulaires. **Un écrivain public** vient alors en aide à ceux qui ne savent pas ou peu écrire. Dans d'autres cas, il suffira de l'intervention du service de Médiation pour qu'un simple particulier réussisse à se faire entendre. Pour les questions qui

posent des problèmes particuliers de droit ou de réglementation, des moyens supplémentaires sont donnés au public, qui peut s'il le désire avoir **recours à des avocats consultants**, en accord avec l'Ordre des Avocats au Barreau de Lille. Deux types de consultation juridique sont alors proposés:

- des consultations gratuites, données par un avocat, membre de l'ordre, deux fois par semaine, le mardi de 17 h à 19 h et le samedi de 10 h à 12 h; en mairie, au service Médiation.
- des «Bons de consultations» dans les cabinets d'avocats. Il suffit alors de retirer à l'Hôtel de ville un «Bon de consultation» qui permet de consulter l'avocat de son choix pour une dépense réduite (50 F), la Ville et l'Ordre des Avocats supportant chacun un montant équivalent. De la même façon, des **consultations gratuites d'Experts-Comptables** sont données en mairie à des commerçants qui rencontrent des difficultés pour tenir leur comptabilité. De même chaque année, une permanence fiscale est assurée par des agents du Centre des Impôts, dans le hall de l'Hôtel de ville, en octobre et novembre pour les impositions locales et en février pour aider à remplir la déclaration des revenus.

Sabine Duez

- **Service de Médiation: Hôtel de ville - place Salengro - Rez-de-chaussée - 1er pavillon - Porte R 4. Ouvert de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h. Il est préférable de prendre rendez-vous au 20.49.50.77.**



A l'école de la vie

Plus de 14 000 enfants fréquentent les écoles publiques maternelles et primaires de la ville. L'école pour un petit Lillois, c'est avoir les moyens pour étudier et travailler, c'est favoriser les réussites et réduire les inégalités, mais c'est aussi sortir de son cadre, de son milieu, s'ouvrir à l'extérieur pour mieux apprendre. Et pour mener à bien ce projet éducatif défendu par Ariane Capon, adjointe au maire, la ville de Lille n'est pas avare de moyens ni de propositions.

La dotation individuelle pour les fournitures scolaires est en augmentation constante: + 29% entre 1989 et 1992. 2 200 enfants bénéficient d'heures de soutien scolaire pour l'apprentissage de la lecture et l'adaptation à des rythmes différents lors du passage en collège. Les zones d'éducation prioritaire bénéficient d'un soutien financier plus conséquent et de dotations particulières en matière de fournitures. Les enfants de Lille-Sud notamment, font l'objet d'actions pédagogiques de prévention médicale et d'un dépistage systématique de la carie dentaire. Mais ce ne sont pas les seules mesures prises pour faciliter l'accès de chacun à l'école. Il faut aussi donner

aux enfants et aux enseignants les moyens de travailler. Chaque année est établi un plan de rénovation du mobilier scolaire et d'installation de nouveaux équipements, en concertation avec les instituteurs (36 classes en 92). Il faut pouvoir disposer d'outils modernes: photocopieurs (30 écoles équipées), matériel informatique avec imprimante (14 sites avec au moins 6 postes; 16 autres avec au moins un poste) etc. Pour les réalisations informatiques, vidéo et de communication, un centre pédagogique multi-médias est au service des écoles. Quant aux travaux, les priorités sont déterminées par les quartiers eux-mêmes, grâce à une politique de déconcentration budgétaire. Ainsi, récemment, les

écoles Arago (Moulins), Gounod (Vauban-Esquermes), Nadaud (Sud) ou Quinet-Rollin ont-elles fait l'objet de transformations. Les restaurants scolaires ont eux aussi été rénovés (une vingtaine depuis 1989, dans le cadre d'un vaste plan pluriannuel d'insonorisation et de changement de mobilier). On y initie les enfants au goût et à la découverte de nouvelles saveurs et l'on accorde une grande importance à la qualité des repas et aux activités pendant l'inter-classe du midi: dans plusieurs quartiers, on mène des expériences d'aménagement du temps de l'enfant. On soigne ainsi l'accueil et les distractions de l'enfant, encadré par un personnel compétent et spécialement formé.

DONS



Au cours de la scolarité 92-93, la ferme des Dondaines a comptabilisé 132 jours de fonctionnement. 270 classes primaires et maternelles se sont rendues à la ferme, ce qui représente 8 100 journées-enfants.

S'ouvrir au monde

Cologne, Valladolid, Turin, Leeds, Esch-sur-Alzette,...: depuis 1989, on assiste à une intensification des échanges avec les villes jumelles, dans le cadre de classes européennes transplantées. D'importants moyens sont également mis en œuvre pour développer les classes de découvertes, en permettant à plus d'enfants de connaître les richesses de la région. Et chaque jour, plusieurs dizaines d'élèves apprennent à respecter l'environnement en découvrant la nature et les animaux, à la ferme des Dondaines (471 classes par an) et en forêt de Phalempin (532 classes par an). Créée il y a une douzaine d'années, la ferme pédagogique des Dondaines a un fonctionnement original qui associe la Ville, l'éducation nationale et les associations. Selon le projet de la classe ou de l'école, les enfants peuvent venir trois fois dans l'année. Certains viennent observer,



Un instituteur, détaché à Phalempin, reçoit journalièrement quatre classes (750 classes en 92-93) et mène une pédagogie active d'initiation à la flore, à la faune et à la géographie forestière. L'auberge de la forêt accueille également les enfants des CAPE et des centres de loisirs sans hébergement. A compter de cette année, dans le cadre de séjours régionaux, le centre de Phalempin pourra accueillir 10 séjours d'une semaine comme ceux déjà organisés à Morbecque, Ambleteuse, Sains-du-Nord et Aire-sur-la-Lys.

prendre contact et participer à la vie de la ferme. D'autres étudient un thème précis, comme la nutrition ou la reproduction. Chaque fois, la visite est préparée avec les enseignants. Un minimum d'explications, puis laisser une grande part à la découverte, avant d'approfondir le sujet. A Phalempin, c'est l'école au cœur de la nature. Quatre hectares de forêt à explorer. Des images, des odeurs et des bruits différents de ceux de la ville. Pour beaucoup d'enfants, des instants magiques, une véritable révélation.

On vous soutient !

La réussite des élèves dépend en grande partie de leur capacité à organiser leur travail et à progresser dans la maîtrise de la langue, à l'écrit comme à l'oral. Les heures de « soutien scolaire »

mises en places, depuis 1990, par la ville de Lille, pour les élèves de CP et de CM2, répondent à cet objectif, en contribuant à la mise en œuvre d'une « pédagogie de la réussite », notamment pour les enfants dont l'environnement éducatif ne réunit pas les conditions les plus favorables. Des enseignants de l'école, rémunérés par la ville, donnent ces cours de soutien, un ou plusieurs soirs par semaine, aux enfants qui risquent de connaître des difficultés. Ces interventions permettent d'offrir à tous les élèves de CP qui le désirent, des activités autour du livre et des écrits, renforçant ainsi les acquis de la journée, et aux élèves de CM2, des conditions privilégiées pour la réalisation de travaux personnels, avec l'aide du maître. L'opération se déroule six mois par an, de janvier à juin, puisque le

soutien ne peut être prescrit qu'après une période d'observation de l'élève, d'au moins un trimestre. Pour l'année scolaire 1992-93, 21 écoles primaires ont organisé des heures de soutien pour leurs élèves.

Budget: 297 535 F.

Allez, les petits... sportifs !

L'éducation physique et sportive étant une discipline obligatoire dès l'école primaire, les services municipaux, en l'occurrence les services sportifs, interviennent de deux façons:

- par la mise à disposition des piscines et des maîtres-nageurs-sauveteurs pour les enfants du primaire (à noter que la piscine du Sud accueille aussi des maternelles)
- en permettant l'utilisation des salles de sports et de leur matériel. Neuf moniteurs en éducation physique s'occupent des scolaires. Une expérience originale est menée depuis six ans dans la salle de sports Noël D'Hérain, rue Jean-Sans-Peur, pour les enfants de CP et de CE1 des écoles du Centre et du Vieux-Lille. Deux jours par semaine, le mardi et le jeudi, la salle leur est réservée. Seize séances d'une heure sont programmées dans l'année et regroupent deux classes d'une même école ou éventuellement de deux écoles différentes. Ces classes de gym s'organisent en collaboration avec l'équipe pédagogique, composée de deux maîtres et de deux éducateurs sportifs. En fin d'année, les enfants reçoivent un diplôme. Pour l'année scolaire 1992-93, la salle Noël d'Hérain a accueilli 18 classes de CP et 14 classes de CE1, ainsi que 3 classes de CE2, CM1 et CM2 de Pasteur. 800 élèves ont ainsi pu suivre ce programme sportif.

Effectifs	Primaires	Maternelles	Total
Ecoles	46	47	93
Classes	371	222	593
Enfants	8 211	6 299	14 510
Enseignants	517	284	801

Le privé, aussi :

En décembre 1980, le conseil municipal a décidé de participer aux dépenses de fonctionnement des classes primaires et maternelles des écoles privées sous contrat d'association avec l'Etat, conformément à la loi.

La contribution de la municipalité a pris la forme d'un forfait annuel uniforme par élève. Le protocole d'accord signé le 3 avril 1991 entre la Ville et la direction départementale de l'enseignement catholique qui fixait le montant du forfait annuel pour une période de trois ans, à compter de la scolarité 90-91, étant arrivé à terme, de nouvelles négociations ont été menées, notamment par Bernard Roman. Il a été décidé un nouveau forfait communal établi pour trois ans. Il est fixé à 2 470 F par élève pour la scolarité 93-94. Il fera l'objet d'une révision en septembre de chaque année, sur la base de l'évolution de l'indice insee des prix à la consommation.

BUDGETS

- fournitures scolaires: 2 700 000F
- classes de découvertes: 3 430 555 F, dont 1 143 485 F pour les séjours régionaux et 2 287 070 F pour les longs séjours.
- budget informatique 93: 300 000 F d'investissement (confection mobilier informatique; achat PC et Macintosh) et 250 000 F de fonctionnement.
- restauration scolaire: 30 000 000 F pour 10 000 repas-jour servis dans les 64 restaurants scolaires, soit 1 400 000 repas par an.

«S'ils s'aperçoivent qu'on peut être bien à l'école, alors c'est gagné !»

A Moulins, les sept classes de l'école Victor-Duruy (ministre de l'instruction publique et



Fidèles à la tradition, Ariane Capon et Pierre Mauroy remettent les colis de Noël aux enfants des écoles.

académicien) accueillent 180 enfants, pour la plupart issus de milieux défavorisés.

Les 19 premiers nouveaux inscrits à la rentrée 93, étaient tous de familles au chômage ou Rmistes. «Des enfants en situation difficile, aux parents généralement indifférents à leur réussite ou à leur échec», notent Guy Vandeweghe, le directeur et son adjointe Isabelle Daubourg qui a le CP en charge. Tous deux sont un peu les piliers d'une équipe pédagogique longtemps mouvante, entièrement renouvelée il y a deux ans et qui commence à trouver son équilibre: 17 remplaçants pour une seule et même classe, cette situation a existé, ce n'était pas l'idéal pour des enfants qui cherchent à l'école la stabilité qu'ils n'ont pas toujours chez eux. «Aujourd'hui, nous formons une équipe qui veut rester dans le quartier», se félicite Guy, dont l'essentiel du projet repose sur la communication.

A trois niveaux: entre les enfants et leurs maîtres; entre les enfants et les parents; entre les parents et les maîtres. Un travail qui porte ses fruits: «nous sentons une évolution dans l'attitude des parents, dont les demandes se font moins agressives. Ils apprécient désormais les offres de l'école, ils nous font confiance. Alors que les années précédentes, nous avions du mal à avoir des parents au conseil d'école, cette année, nous avons reçu 14 candidatures!». De même, de meilleurs rapports s'instaurent au sein du groupe scolaire qui

comprend aussi une maternelle. Les enfants vont s'initier à la vidéo et participer au tournage de petits clips de présentation aux parents et de promotion de l'école. «Ils voient des images à la télé, mais ne savent pas toujours les décrypter. Pour comprendre qu'une image, ça se lit aussi, il faut qu'ils en fassent eux-mêmes», expliquent les instituteurs. Cette activité audiovisuelle complétera un travail sur l'écrit: à l'occasion de la Fureur de Lire, toutes les classes ont participé à la rédaction d'un roman, «Victoria, la sorcière», aujourd'hui relié et disponible à la bibliothèque du quartier. L'ouverture à l'extérieur est aussi un objectif de l'équipe pédagogique. Un travail sur le cirque va être mis en route, en liaison avec la MAJT et le cirque ville de Lille. Trois classes

échantent de la correspondance avec les écoliers d'un village de Flandre. Les petits lillois leur ont rendu visite, avant de les accueillir à leur tour. D'autres sorties sont régulièrement organisées, à la ferme des Dondaines, à Phalempin (3 visites par an pour 4 classes) ou encore au Sportica de Gravelines, pour compenser le manque d'installations sportives, dans cette école centenaire, dont les enseignants ont décidé d'associer les élèves à l'amélioration du site. Ils ont le projet d'une grande fresque murale et d'un planisphère (avec jeu de piste) à même le sol. «Le thème retenu, l'évocation des pays du monde, permettra aux parents et aux enfants d'origine étrangère, d'amener leurs cultures à l'école», explique le directeur. «Notre rôle est de leur faire découvrir autre chose. Ils en retiendront ce qu'ils pourront. Mais s'ils s'aperçoivent qu'on peut être bien à l'école, que ce n'est pas seulement un lieu de passage obligé, alors, c'est gagné!».

Et toujours avec le sourire :

Nadine Roman est responsable de CAPE, à Fives. Entendez: de centre d'animation pour la petite enfance. Le matin avant la classe, de 7 h à 8 h 20, et l'après-midi, après l'école, de 16 h 30 à 18 h 30,



Des élèves de l'école Chénier (Fg de Béthune) et de l'école Duruy (Moulins) ont participé à une classe d'environnement, organisée au Sportica de Gravelines, en novembre. En plus de la découverte du milieu maritime, ils se sont essayés à de nombreux sports, dont bien sûr le basket. Ils ont relaté cette semaine pas comme les autres, par des articles et des photos présentés aux familles. Cette classe d'environnement était inscrite dans le projet de la circonscription de Lille-ouest, mais aussi dans le projet mené par la mairie du Faubourg-de-Béthune (respect de l'environnement, développement des activités sportives).

ainsi que chaque mercredi, elle accueille, avec deux collègues, une trentaine d'enfants, de 2 à 6 ans, dont les parents travaillent. «Un CAPE», dit-elle, «c'est un lieu de détente. Il ne faut pas imposer trop de contraintes ou de discipline. Nous nous situons dans la vie de l'enfant quelque part entre la famille et l'école.

Nous sommes un lieu indispensable, pas un endroit où on se débarrasse de son enfant. On aura toujours besoin de garderies. Nous participons aussi à l'éducation de l'enfant. Je suis une seconde maman, surtout le matin, quand débarquent les petits, un peu grognons, pas toujours bien réveillés. C'est l'heure du réveil-câlin.

Le moment le plus important, c'est celui de l'accueil. Avec le sourire, toujours: cette image que nous donnons de nous à leur arrivée au CAPE, les parents la garderont toute la journée. A l'enfant, nous expliquons pourquoi il est là, et qu'ensemble nous allons faire de belles choses. On ne les quitte pas, on parle

constamment avec eux, ils nous racontent leurs petits secrets. Le matin, on sert un petit-déjeuner; l'après-midi, un goûter. Entre ces deux collations, les enfants jouent librement. Le mercredi est plus organisé: piscine, mac-do, fabrication de pâtisseries, sorties, etc. Toutes les heures, nous changeons d'activité. Nous leur proposons au moins trois par demi-journée. Le midi, nous prenons le repas avec eux. Après la sieste, nous reprenons les jeux, nous passons des dessins animés, ou alors nous allons en promenade. L'emploi du temps est toujours affiché. les parents le découvrent en déposant leur enfant». En règle générale, les CAPE sont réservés aux enfants de parents qui travaillent. Mais si vous êtes seul(e) au foyer, ou malade ou encore hospitalisé(e), votre enfant pourra être accueilli. Seule la directrice ou la responsable est qualifiée pour inscrire votre bambin, qui, toutefois, doit être scolarisé dans l'établissement pour bénéficier des activités éducatives ou de loisirs proposées.



Le CAPE (centre d'animation de la petite enfance) des Dondaines, rue Jacquet à Fives. Il y a à Lille 23 CAPE implantés dans les écoles maternelles, ouverts toute l'année, même pendant les vacances scolaires, de 6 h 30 à 19 h. 800 enfants les fréquentent en semaine (500, le mercredi). Ils bénéficient d'un petit-déjeuner, d'un repas, d'un goûter. 70 agents (tous au moins possesseurs du Bafa) y travaillent.

Bon appétit... les ogres.

92 tonnes de viande, 13 tonnes de fromage, 60 tonnes de pain, 30 tonnes de poisson, 150 000 pots de yaourts, 4 000 000 d'œufs, 700 000 briques de lait, des tonnes de fruits et de légumes viennent composer les repas du midi servis quotidiennement aux 10 000 enfants des écoles primaires et maternelles de Lille et d'Hellemmes, qu'accueillent chaque midi les 64 restaurants scolaires de la Ville. Par souci de fraîcheur maximale, les repas sont confectionnés, cuisinés et servis sur place, sans que les enfants aient à effectuer de déplacement. Les 1 400 000 repas servis par an, pour un budget de 30 MF, sont élaborés par une diététicienne qui veille à ce que les repas soient équilibrés, donc à habituer les

enfants à manger de tout, en insistant sur le fait, qu'il faut limiter les graisses et les sucres rapides (sources d'obésité à l'âge adulte). De l'eau est servie en mangeant, et du lait à volonté en fin de repas. 10 000 repas par jour, çà représente un marché important! Ainsi, chaque année, la Caisse des Ecoles se soumet au code des marchés, en lançant un appel d'offres à de nombreux fournisseurs. Ces derniers sont ensuite sélectionnés en fonction du rapport qualité-prix de leurs produits et de leur sérieux, par des représentants de l'Enseignement, de la Caisse des Ecoles, des Services d'hygiène, etc, après que ceux-ci aient goûté les produits.

La Caisse des Ecoles reçoit une subvention de la ville de Lille qui lui permet d'accorder à tous les parents une réduction de 40% du prix des repas. De plus, la tarification tient compte des revenus des parents qui paient entre 4,20 F et 22,25 F par repas. La Ville rajoute la différence pour obtenir 37 F, prix moyen d'un repas. Dans les restaurants scolaires tout est surveillé, en plus de l'élaboration des menus, la tenue à table, et même des animations pour occuper les enfants après le repas sont assurées par des animateurs recrutés par la Caisse des Ecoles (enseignants, personnel municipal, vacataires). Ici tout est fait pour que les bonnes habitudes alimentaires continuent même de retour à la maison.

Quelques chiffres:

- Le Personnel
 - 5 responsables de secteur
 - 1 diététicienne
 - 64 cuisinières
 - 162 agents affectés à la préparation du service de restauration et à l'entretien des locaux
- 60% des enfants fréquentant les écoles primaires et maternelles prennent leur repas au restaurant
- 99,8% des analyses effectuées par l'Institut Pasteur sur des échantillons de repas sont déclarés conformes (et 0,2% satisfaisants).

Sabine Duez

Où inscrire votre enfant, comment acheter des tickets de restaurant scolaire ?

● Caisse des Ecoles:
1, rue Georges Lefèvre
(restaurants scolaires, centres d'animation de la petite enfance, centres de loisirs).
Tél : 20.52.79.33.
De 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h du lundi au vendredi et de 8 h 30 à 11 h 30 le samedi.

● Bureau de l'enseignement:
(listes de écoles maternelles et primaires de Lille, copies de diplômes). Hôtel de ville - 4e pavillon - 2e étage - porte B 72 - poste 2441.
De 8 h à 17 h du lundi au vendredi.

«Brigitte, Monique, venez nous aider ! ...»

Elles commencent, à 7 h, par la remise en état de l'école Rachel-Lempereur et le nettoyage des classes. Mais elles ne sont pas de simples femmes de ménage. Monique Pamart et Brigitte Degrave (agents spécialisés des écoles maternelles) ont un rôle essentiel au sein de l'école. Indispensable, même tant elles secondent -soulagent?- réellement les enseignants, qui peuvent ainsi se consacrer aux tâches éducatives. Dès 8 h 20, on les retrouve à l'entrée, distribuant des bisous aux enfants, gardant parfois les landaux, papotant avec les parents. «Cela nous permet de comprendre pourquoi certains arrivent en pleurant. Nous les mettons en confiance. Ils nous racontent leurs petits malheurs. Ils n'ont pas avec nous le même rapport qu'avec les instituteurs. Ils nous tutoient, nous appellent par le prénom». Mise des chaussons, passage aux toilettes, petit-déjeuner (une fois par semaine): telles sont les premières tâches. «On doit avoir l'œil, et les

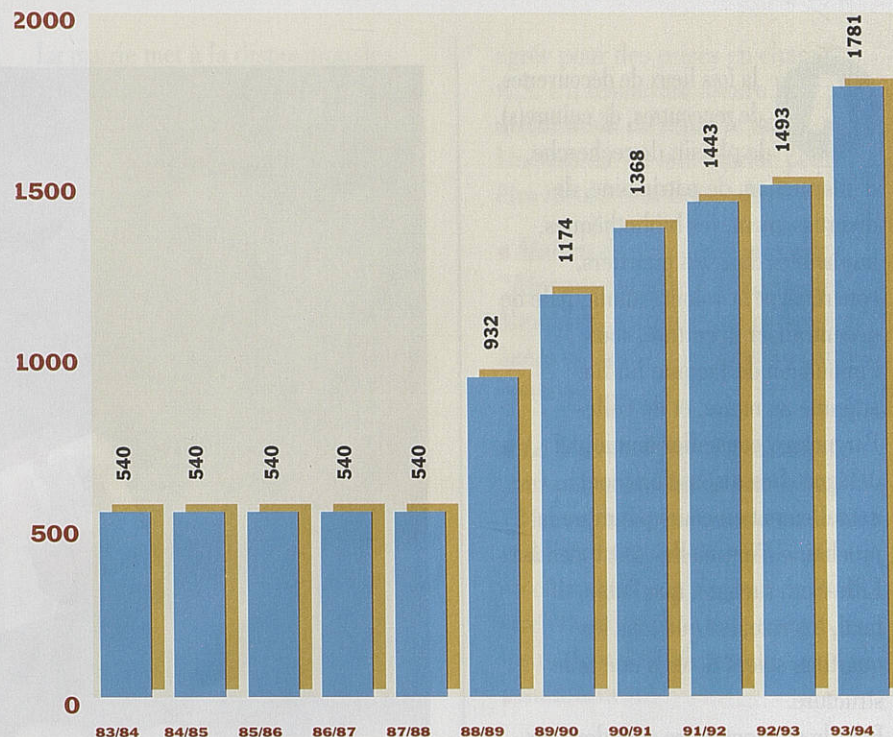
surveiller». Ah! les pipis quotidiens, les vomis des jours de rentrée, les petits bobos, les poussées de fièvre: elles connaissent bien, Brigitte et Monique, sans cesse sollicitées: «venez nous aider...». Les instits ne peuvent faire sans elles. «C'est un travail d'équipe», expliquent-elles, «aux enseignants, les objectifs pédagogiques, le programme à respecter; à nous, les autres tâches éducatives, telles que l'apprentissage de la propreté par le passage régulier aux lavabos, bien se tenir à table, apprendre à manger et à partager avec ses petits camarades, se servir d'une fourchette, débarrasser les couverts, etc.». Et surtout leur parler, ne pas être avare de calins, ni de tendresse. «Tiens, tu as un beau pull aujourd'hui...». Et cela, toute la journée, entre trois lessives (c'est fou ce que ça salit un enfant: la machine à laver fonctionne toute la journée), deux passages de serpillère, un anniversaire à préparer et une visite au dortoir pour s'assurer que la sieste se passe bien.

Guy Le Flécher



Nadine et Brigitte de l'école Rachel-Lempereur (Sud): pour l'administration, elles sont «ASEM», c'est-à-dire des agents spécialisés des écoles maternelles. Pour les enfants, ce sont presque de secondes mamans.

Classes de découvertes, nombre d'enfants bénéficiaires :



De 1983 à 1988, les enfants allaient à Saint Gervais dans un établissement municipal Lillois.
Depuis 1988, les classes de découvertes ont été diversifiées.

Classes d'environnement 93 - 94 :

Centres	Nombre de séjours	Nombre de journées enfants	Nombre de Classes	Nombre d'enfants approximatif
ALBIEZ NEIGE (AROEVEN)	3	3374	11	241
ALBIEZ VERTE (AROEVEN)	2	2030	6	145
BEDOIN (LTV)	2	1610	5	115
AMBLETEUSE (LEO LAGRANGE)	7	2000	18	400
SAINS DU NORD (LES FRANCAS)	7	1800	14	360
MORBECQUE (ECLAIREURS DE FRANCE)	5	1225	11	245
PHALEMPIN (VILLE DE LILLE)	10	1250	10	250
GRAVELINES (SPORTICA)	2	225	2	45
AIRE-SUR-LA-LYS (LEO LAGRANGE)	1	125	1	25
CLASSES CIVIQUES	10	1250	10	250
TOTAUX	49	14889	88	2076

Les Bibliothèques Municipales

La lecture pour tous

A la fois lieux de découvertes, de rencontres, de culture(s), de plaisir, de recherche, d'information, de patrimoine, de divertissement, les bibliothèques, implantées dans les quartiers, concrétisent la volonté municipale de décentraliser la culture, sous l'impulsion de Jacquie Buffin, adjointe au maire, et de Gilles Pargneaux, conseiller municipal délégué. Des discussions sont actuellement en cours pour que la prochaine d'entre elles soit créée à Lille-Sud, sachant, que l'objectif final, à terme, est que tous les quartiers soient dotés d'une telle structure.

Pour le moment, elles sont donc six bibliothèques municipales à Lille, une «centrale» (voir encadré) et cinq «annexes», aux Bois-Blancs (1973), à Fives (1990), à Moulins (1990), dans le Vieux-Lille (1981) et à Wazemmes (1987). Ces dernières assurent le prêt d'ouvrages, bien sûr, elles organisent aussi des expositions et des animations pour inciter enfants et adultes à s'intéresser aux livres, elles accueillent des classes qui viennent écouter des histoires ou chercher de la documentation, et elles participent aux temps forts de la vie de leur quartier et à la grande opération annuelle «Fureur de Lire».

«Elles sont confrontées régulièrement aux habitants du quartier, elles sont donc capables d'en déceler les besoins, les difficultés, les capacités» remarque Jocelyne Champeaux, responsable de la bibliothèque de Moulins, «et elles sont irremplaçables en matière d'égalité des chances et d'accès à la connaissance».

A Moulins, un service d'aide aux devoirs a été mis en place et la bibliothèque participe à des actions spécifiques autour du livre et du tout-petit, du «monde du travail et de ses écrivains» mettant en valeur le fonds de littérature ouvrière et les livres sur l'emploi, etc. Pour ses expositions, elle a choisi des thèmes tels que l'apartheid et la littérature



Plaisir des images et des mots quand le livre devient objet de découverte et d'évasion.

africaine, les Français et l'alimentation, les femmes au Maghreb... «La bibliothèque de quartier est un partenaire culturel à part entière qui agit de façon plus discrète mais en profondeur, en partenariat avec toutes les structures» conclut Jocelyne Champeaux. Ce partenariat, toutes les bibliothèques le mettent en avant. «Il est important de travailler avec les autres structures, c'est la façon la plus efficace de toucher le plus de monde possible» affirme Chantal Possien, responsable de la bibliothèque de Fives; elle insiste beaucoup sur les relations qu'elle entretient avec les écoles et la mairie de quartier, et sur les actions mises en place, comme, par exemple, deux concours photos, l'un sur des personnes en train de lire, l'autre intitulé «Regards sur le quartier». Elle a également la particularité de disposer de 4 ordinateurs avec des logiciels éducatifs, à disposition des habitants.

Raconter des histoires :

A Wazemmes, la bibliothèque a récemment déménagé pour s'installer dans le centre d'animation de la vie wazemmoise. Dans un décor habillé de bleu et de vert, elle réaffirme sa volonté de s'inscrire dans la

dynamique du quartier. Catherine Martinache, responsable du secteur adultes, met en avant deux grandes actions. L'une concerne l'atelier bandes dessinées, qui fonctionne dans le cadre du DSQ, en collaboration avec l'ARIAP, et qui permet à des jeunes de réaliser scénarii et dessins. L'autre réunit des personnes bénéficiaires du RMI soucieuses de s'exprimer au mieux, selon leur sensibilité, sur la vie de leur quartier. Là non plus, les tout-petits ne sont pas oubliés, car même très jeunes, ils peuvent s'intéresser aux livres; Agnès Rabineau, responsable du secteur jeunes, se rend dans les lieux d'accueil «petite enfance» où elle raconte des histoires.

Dans le Vieux-Lille, sous la responsabilité de Claude Arnout et de Brigitte Duthoit, la bibliothèque travaille régulièrement avec la maison de quartier, pour des heures du conte, par exemple, ou la mise en place d'expositions, comme celles consacrées au «livre à deux mains» ou aux «droits de l'enfant». Quand l'Association «la promenade du préfet» choisit de mieux faire connaître les oiseaux, les arbres, les insectes, elle organise aussi des expositions et prépare une

bibliographie relative au thème traité. Elle accueille club de prévention, centre de réinsertion, atelier de préformation, donnant à des personnes en difficulté, la possibilité et l'envie d'avoir contact avec des livres. Elle dispose également d'une belle salle qui lui permet d'accueillir des conférences.

Enfin, aux Bois-Blancs, la bibliothèque s'intègre dans un ensemble qui comprend aussi la piscine et le Grand Bleu, et tout naturellement, elle possède un fonds spécialisé d'ouvrages consacrés au sport et au théâtre pour enfants. Du côté du service jeunes, sous la responsabilité de Danièle Desmons, des activités sont organisées, certaines plus spécialement lors d'occasions particulières; ainsi, lors du carnaval de février/mars 93, les enfants ont été invités à confectionner des masques et des tableaux; pour ces dernières fêtes de fin d'année, dans le cadre d'un atelier papier, ils ont pu réaliser leurs propres cartes de vœux et Saint-Nicolas a fait l'objet d'une exposition. Tout cela, bien sûr, avec présentation de livres se rapportant aux thèmes. Quant à Daniel Laruelle, responsable du secteur adultes, il espère bien, en cette année 94, attirer davantage d'adolescents.

Signalons également l'existence d'un bibliobus qui tourne 30 h par semaine et qui dessert une trentaine de points; il transporte de 3 à 4 000 ouvrages et accueille beaucoup d'enfants. Toujours dans le même souci de développer la culture pour tous, la ville va créer un poste de médiateur du livre, rattaché à la bibliothèque municipale, sur proposition du Ministère de la Culture, en collaboration avec ATD Quart Monde. Il sera chargé d'aller à la rencontre des populations les plus éloignées de la culture, en interaction constante entre les quartiers et les bibliothèques.

Valérie Pfahl



Patrimoine et modernisme

La «grande sœur» de ces structures, héritière de la bibliothèque du chapitre de la Collégiale Saint-Pierre ouverte au public en 1726, est installée rue Delesalle, depuis 1965. L'été dernier, elle a bénéficié de quelques transformations du côté du prêt adultes: les locaux ont été réaménagés avec percement d'une porte pour gagner en fluidité de circulation, et un nouveau mobilier moderne a remplacé l'ancien, donnant plus de clarté au lieu. Résultats: plus de 250 nouveaux inscrits à la rentrée!

Pour cette année 94, Geneviève Tournouer, chargée de diriger les bibliothèques centrale et de quartiers, annonce la mise en place d'un ascenseur pour handicapés, souhaite permuter le service prêt enfants et la discothèque, rapprochant cette dernière du prêt adultes, et envisage l'acquisition d'appareils pour mal-voyants. Tout le monde ne doit-il pas avoir accès aux quelque 650 000 documents que compte la «centrale»? Elle abrite un fonds régional intéressant, 6 000 titres de périodiques, plus de 220 000 documents en lecture publique, 30 000 ouvrages anciens, dont, par exemple,

300 livres imprimés avant le XVI^e siècle, un fonds iconographique important... Elle fait partie des 52 bibliothèques municipales, classées en France. Etre un lieu de conservation du patrimoine ne l'empêche pas pour autant de se moderniser. Ainsi, tout comme les bibliothèques de quartiers, elle s'est tout récemment équipée d'un système informatique; grâce à sa gestion centralisée, il permet de regrouper toutes les informations qui peuvent être récupérées, dès la commande du livre, et transférées de zone de travail en zone de travail, ce qui facilite les opérations et apporte un gain de temps non négligeable. L'accès à l'information s'en trouve aussi amélioré pour donner une réponse à la fois précise, synthétique et complète, rapidement, et ce, pour un besoin ponctuel, par exemple, un lycéen qui doit faire un exposé sur le GATT ou un étudiant qui effectue une recherche sur les relations israélo-arabes depuis 1948. Les lecteurs sont en possession d'une carte informatique avec laquelle ils peuvent emprunter des ouvrages dans les six bibliothèques municipales lilloises.

- Bibliothèque centrale, 32/34, rue Edouard Delesalle, 20.57.46.39
- Bois-Blancs, 36, avenue Marx Dormoy, 20.92.52.87
- Fives, 18, rue Bourjemois, 20.47.55.14
- Moulins, «la Filature», 62, rue

de Buffon, 20.85.20.95

- Vieux-Lille, 25, place Louise de Bettignies, 20.55.75.90

- Wazemmes, rue de l'Abbé Aerts, 20.12.84.68

Prêt de livres gratuit pour les Lillois.

Résidences et clubs pour le 3^{ème} age

La mairie met à la disposition des personnes âgées, quelque 500 logements en résidences, où des prestations collectives ou individuelles sont proposées, 16 clubs municipaux pour des activités traditionnelles (repas, thés dansants,...). Ces prestations sont proposées par le service de l'Action sociale, délégation de Patrick Kanner, adjoint au maire. Pour se tenir informé, voici des numéros de téléphone à joindre pour plus de renseignements:

● Résidences locatives gérées par le C.C.A.S.:

Elles accueillent les personnes des deux sexes, âgées d'au moins 60 ans, ayant une certaine autonomie dans les actes de la vie courante (hormis Alexandre Leleux, réservée aux handicapés physiques se déplaçant en fauteuil roulant). La procédure d'admission, pour chacune de ces résidences (hormis Moulins) est identique: vous devez prendre rendez-vous avec le service administratif de la résidence Moulins (T 20.30.78.22 ou 20.30.13.38) qui vous fixera une date pour la constitution de votre dossier d'admission.

- Alexandre Leleux : 48, rue Barthélémy Delespaul.
- Résidence du Beigneau : 112, rue de Wazemmes.
- Résidence Concorde : 6 bis, bd de Metz.
- Pavillon Desmet : 80, rue de Condé.
- Résidence Van Hende : 16, rue Van Hende.
- Résidence Vauban : 8, rue de Toul.
- Résidence les Dintellières : 97, rue Saint-Sauveur.
- Résidence Wazemmes : 48, rue des Meuniers.

● Résidence des Moulins

Cette résidence au 108, rue des Meuniers est un logement foyer. Un prix de journée correspond à l'hébergement et aux services fournis vous sera demandé. Toutefois, si vos ressources sont insuffisantes, l'établissement est

agréé pour des prises en charge A.S. Un restaurant assure la distribution du repas le midi. Un système de télé-alarme peut-être installé sur demande.

● *Maison de retraite de quartier "Alphonse Daudet"* 108, rue des Meuniers, accueille les personnes âgées dépendantes, dans un cadre convivial.

● *La Maison de retraite Ganthois* pour personnes âgées valides au 224, rue de Paris. Comme pour les établissements ci-dessus, la prise en charge du prix de journée peut-être effectuée par l'aide sociale, si les ressources individuelles sont insuffisantes.

● *La M.R.P.A.* rue du 8 mai 1945 (Pavillons Baës et Cordonnier).

● Les Clubs Municipaux

- Augustin Labbe: 97, rue Saint-Sauveur. T 20.52.20.67.
- Buisson: 13, rue Alphonse Leroy. Tél : 20.06.20.88.
- Emile Borel: 26 bis, rue Emile Borel. Tél : 20.52.83.71
- Gantois: 48, rue des Meuniers. Tél : 20.30.70.15
- Jean Jaurès: 27, rue Jean Jaurès. Tél : 20.52.13.81
- Lannoy: 91, rue de Lannoy. Tél : 20.04.23.04
- Mermoz: 37, rue Mermoz. Tél : 20.93.52.64
- Les Moulins: 108, rue des Meuniers. Tél : 20.30.78.22
- Saint-Gabriel: 74, rue Saint-Gabriel. Tél : 20.06.40.40 (mairie de quartier)
- Sylvère Verhulst: Place Léonard de Vinci. Tél : 20.95.22.23
- Toul: 8, rue de Toul, Tél : 20.54.27.40
- Van Hende: 16, rue Van Hende. Tél : 20.54.67.26
- Verhaeren: rue Verhaeren. Tél : 20.07.72.69
- Wagner: rue Richard Wagner. Tél : 20.86.15.79
- Concorde: 6, bd de Metz. Tél : 20.44.93.13
- Belfort: 19, rue Georges Clémenceau. Tél : 20.88.03.13.

S.D

•A•

Pour les fêtes de fin d'année, de nombreuses **Animations** se sont déroulées à Lille. Le 4 décembre, Pierre Mauroy a inauguré le Marché de Noël qui s'est achevé le 24. Après cinq années de présence, il fait aujourd'hui figure de tradition.

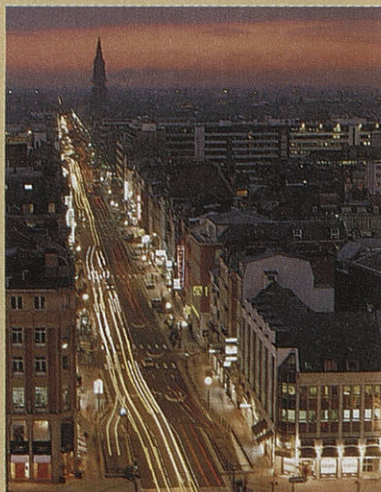


•C•

La semaine culturelle «**Concordances**» organisée par la maison de quartier du Faubourg de Béthune, soutenue par la ville de Lille, la DRAC et les TCC, s'est déroulée du 9 au 17 octobre dernier. Les habitants du quartier, enfants et adultes, ont pu assister à des spectacles de qualité et des initiations diverses.

•E•

La ville de Lille a mis en place depuis plusieurs années un important programme d'**Eclairage**



public. En novembre et décembre, divers travaux se sont déroulés dans les quartiers du Centre, du Vieux-Lille, de Wazemmes... L'éclairage participe également à la protection des biens et des personnes.

•F•

Le premier **Forum** des activités pour les jeunes de Lille-Sud s'est déroulé le 2 octobre dernier dans la salle polyvalente Lazare Garreau. Les 100 premiers jeunes arrivés sur place se sont vu remettre un tee-shirt avec le logo «Plein Sud Jeunesse». Ce forum est appelé à se renouveler.

•L•

Dans le cadre de l'opération «la fureur de **Lire**», le quartier de Saint-Maurice-Pellevoisin s'est mis à l'heure de la lecture en octobre. Forts du succès de 1992, les différents partenaires (écoles, Maison de Quartier, Mairie de Quartier) se devaient de reconduire cette sympathique manifestation.

•L•

Pierre Mauroy a été désigné récemment «élu **Local** de l'année» par un jury de journalistes à l'initiative du *Nouvel Economiste*. Cette récompense couronne deux décennies d'action au service de sa ville qui lui tient tant à cœur.

•M•

Le 16 décembre dernier, la ville de Lille a offert à 150 jeunes Lillois des écoles Gounod, Jouhaux, Decroly, Camille-Desmoulins et Gutenberg, une après-midi récréative. Ils ont effectué un tour de **Manège** de chevaux de bois, Place Rihour, et dégusté un goûter



composé d'une gaufre et de chocolat chaud au restaurant scolaire Mozart, Place Philippe Lebon.

•M•

Le 2 novembre dernier, les Hellemois ont pu découvrir le nouveau **Marché** couvert installé sur la place Hentgès. Seize commerçants sont à la disposition du public et offrent aux consommateurs une grande variété de produits. Le marché couvert est ouvert du mardi au samedi de 9 h à 13 h et de 15 h à 19 h, le dimanche de 9 h à 13 h.



•S•

A la fin du mois de novembre dernier, une vague de froid a déferlé sur notre ville. La Ville a mis à disposition, en collaboration avec le CHU, la Croix-Rouge et les élèves d'écoles d'éducateurs spécialisés, une structure d'accueil de 30 lits, pour les personnes sans domicile fixe, au pavillon Minet du CHU. Dès 19 h, un dîner leur était servi. Ce dispositif est mis en place lorsque les structures d'accueil existantes sont saturées. Un budget de 200 000 F a été dégagé par la Ville pour cette opération **Solidarité**.

•T•

Dès le printemps prochain, un champ de **Tulipes** fleurira au square des Mères et dans plusieurs écoles du quartier de Fives. Des enfants de Fives et de Rotterdam ont en effet planté ensemble 3 000 bulbes provenant de Hollande. Cette opération a pour objectif de faire mieux comprendre aux enfants le rythme des fleurs et des saisons. Elle s'intègre dans le programme de fleurissement où, chaque année, 219 000 plantes à massif, 75 000 tulipes et 4 à 5 000 rosiers sont plantés dans toute la ville.

